

Pourquoi et comment travailler avec l'hôpital ?

CLAUDIE GUÉRIN

Assistance publique-Hôpitaux de Paris
claudie.guerin@dfc.aphp.fr

Claudie Guérin est coordinatrice Lecture publique et documentation à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Elle est membre du comité permanent de la section des publics empêchés de l'Ifla.

Dans l'évolution nécessaire des bibliothèques d'hôpitaux vers une offre de lecture plus en cohérence avec les attentes légitimes des patients, la participation du réseau national de lecture publique est incontournable¹. De fait, les bibliothèques municipales ont la mission de desservir tous les publics, y compris ceux qui, pour différentes raisons, ne peuvent bénéficier de leurs services.

En bibliothèque d'hôpital, l'expérience montre que les patients, pour nombre d'entre eux, ignorent souvent l'existence de la bibliothèque municipale de leur quartier de résidence ou pensent « qu'elle n'est pas faite pour eux ». Un citoyen sur cinq étant hospitalisé chaque année, ce public de l'hôpital ne représente-t-il pas un public potentiel pour les bibliothèques municipales même si les projets hors les murs à mener sont nombreux ?

Le partenariat avec l'hôpital peut s'avérer complexe à mettre en place en raison de la difficulté souvent rencontrée de trouver le bon interlocuteur hospitalier. Pour autant, par les exemples qui jalonnent cet article, je souhaite proposer aux bibliothèques municipales (BM) et départementales de prêt (BDP) des pistes pour s'engager dans cette collaboration stimulante. Différents modes d'organisation de l'offre de lecture sont possibles avec des niveaux d'investissement variables de la part des BM et BDP. Travailler avec l'hôpital permet d'élargir le lectorat d'une BM et est une occasion unique de réfléchir sur sa propre pratique professionnelle.

1. Étude sur la lecture à l'hôpital et les recommandations (mai 2008).
www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/culture_hopital/accueil.htm

Bénévoles et bibliothèque institutionnelle : cibler l'offre de services

Les bibliothécaires bénévoles sont depuis longtemps présents dans les hôpitaux – la première mention de leur activité remonte à 1634 – et ils sont encore les acteurs de l'offre de lecture dans la grande majorité des cas. Toutefois, même si l'hôpital a confié l'organisation de la desserte des patients à une association de bénévoles, la bibliothèque institutionnelle peut intervenir dans ce champ d'activité. L'exemple de la bibliothèque départementale de l'Hérault montre que, même dans le cadre du maintien d'une prestation gérée par des bénévoles autonomes, la bibliothèque (BM ou BDP) peut trouver sa place en ciblant bien son offre de services.

Témoignage de Lucie Ambrosi, bibliothécaire en charge des publics spécifiques et Agnès Defrance, chef du service Médiations et lecture jeunesse, direction départementale du livre et de la lecture de l'Hérault

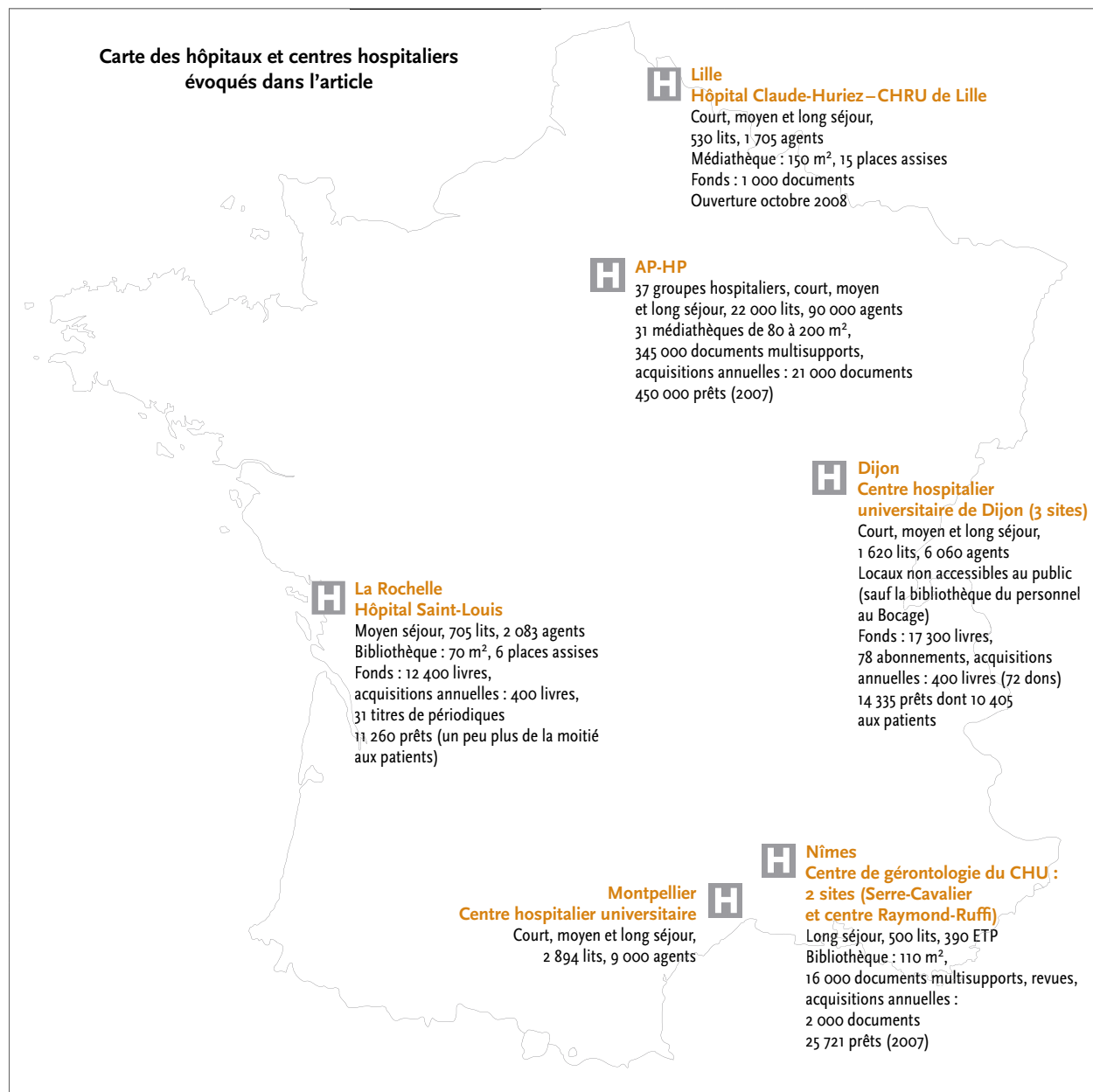
En 2000, la collaboration entre le centre hospitalier universitaire de Montpellier et la direction départementale du livre et de la lecture (DDL) du conseil général de l'Hérault débute. Comme souvent, la rencontre entre deux personnes va impulser des actions : à la demande d'un chef de service d'endocrinologie pédiatrique, une bibliothécaire ira raconter dans les chambres de ce service. Pour formaliser cette collaboration, un protocole de partenariat entre la DDL et le service est signé. Suit alors le prêt de livres pour enrichir le fonds de documents

existant, ce prêt étant très rapidement accompagné de conseils pour le développement d'une véritable bibliothèque dans la salle de jeu de l'étage. En 2002, une étudiante de l'institut régional du travail social mène une étude sur les apports bénéfiques des livres et de la lecture en salle d'attente pédiatrique. Tout naturellement, la DDLL accompagne ce projet, mettant à disposition des titres soigneusement choisis ainsi qu'une bibliothécaire pour raconter aux jeunes patients. En 2005, une nouvelle bibliothécaire, re-

crutée par la DDLL pour des missions en direction des publics spécifiques, prend en charge le développement des actions au CHU. Le protocole de partenariat signé entre la DDLL et le service d'endocrinologie s'étend alors à tous les services de pédiatrie du centre hospitalier.

La bibliothécaire travaille à raison de douze heures mensuelles environ (prêts et retours, réunions, animations, rédaction de documents...) avec une éducatrice de jeunes enfants, référente et interlocutrice privilégiée.

Elles organisent ensemble la programmation d'animations autour du livre et de la lecture en collaboration avec les éducateurs des services de pédiatrie. Cette cohésion permet un suivi serré ainsi qu'un réel accompagnement des jeunes malades. L'ambitieux projet de création d'une bibliothèque à destination du personnel soignant et des patients du CHU, proposé par la DDLL dans le cadre de la convention « Culture à l'hôpital » entre le conseil général et le CHU, n'a malheureusement pas encore pu aboutir. Les prêts



effectués par la DDLL permettent un enrichissement et un roulement des collections des bibliothèques des services pédiatriques, mais ces fonds renouvelés ne sont pas utilisés pour le service de prêt dans les chambres des patients. Ces derniers sont en effet desservis par ailleurs par la bibliothèque de l'hôpital animée par des bénévoles avec lesquelles la DDLL n'a pas de relation. À l'heure actuelle, la participation de la DDLL repose sur un programme d'animations régulières autour de moments forts : en mars, Printemps des poètes ; en mai, accueil d'un spectacle de la programmation du festival jeune public « Saperlipopette, voilà Enfantalles » ; en juillet, des contes en chambres ; en octobre, Lire en fête, une action en direction d'adolescents ; à Noël, un conte de Noël. Cette programmation est construite autour de deux axes : faire des propositions diversifiées pour toucher le plus d'enfants possible et avec des médiations différentes (seuls, en petits groupes, dans leur service, à la ludothèque...), s'emparer de tous les événements extérieurs pour créer une passerelle entre le monde hospitalier et celui « du dehors ».

Travailler dans des lieux « inhabituels » avec des personnes qui ne sont pas bibliothécaires est professionnellement stimulant : c'est rencontrer des gens d'horizons différents ayant des réalités de travail très éloignées des nôtres et se confronter à des nécessités de service qui obligent à s'adapter et à réfléchir à des mises en œuvre particulières pour rendre certaines actions possibles. C'est par ailleurs un lieu de rencontres avec des publics très attachants et enrichissants.

Gestion par les bénévoles, accompagnement par les professionnels

Un autre mode d'organisation consiste à travailler en étroite collaboration (formations, aides aux acquisitions...) avec les bénévoles qui gèrent l'offre de lecture. À Dijon, le partenariat entre la bibliothèque municipale et l'association de bénévoles est très ancien. Il permet la coexistence d'une

prestation réalisée par des bénévoles et l'accompagnement de ceux-ci par des professionnels.

Témoignage de Marie-Paule Rolin, directrice de la bibliothèque municipale de Dijon

L'association « Lire à l'hôpital » a fêté son cinquantenaire l'an dernier : cinquante ans d'engagement pour faire vivre une bibliothèque à l'hôpital de Dijon. Depuis 1994, elle a formalisé son partenariat avec le centre hospitalier et la ville de Dijon par une convention.

C'est donc en 1957 qu'a été créée l'association « Distraction des malades », à l'initiative de Marcelle Grivélet. L'objectif prioritaire était alors de « faire s'évader » les patients, de les distraire de leur maladie. La personnalité et l'engagement de Mme Grivélet ont marqué durablement la vie de l'association. En effet, elle était non seulement une bénévole active, mais également titulaire d'un diplôme de bibliothécaire ; elle s'est investie dans l'Association des bibliothécaires de France dont elle a présidé le groupe régional Bourgogne dans les années 1980. Convaincue, dès le début de son action, de la nécessité de professionnalisation de la bibliothèque de l'hôpital, elle a travaillé, avec le directeur de la bibliothèque municipale, à créer des collaborations entre ces structures. Leurs efforts ont abouti en 1994 à la signature d'une convention tripartite entre l'association, le centre hospitalier et la bibliothèque municipale.

La convention pose le cadre d'une collaboration qui a relativement peu changé depuis 1994. L'association fédère le travail des bénévoles, qui assurent le prêt des livres et revues dans les chambres. Son budget est consacré à l'acquisition des fonds. Le centre hospitalier met à disposition de l'association les moyens matériels : locaux, fournitures administratives et d'équipement des documents. Il veille également à la collaboration du personnel hospitalier pour faciliter l'activité de la bibliothèque. Enfin, la ville de Dijon met à disposition, au travers de la bibliothèque municipale, une assistante de conservation à mi-temps. Par l'intermédiaire de cette salariée, la biblio-

thèque municipale apporte un soutien « technique » essentiel : lien avec des professionnels du livre, coordination des acquisitions, gestion du fonds documentaire. Les choix de livres, par exemple, sont alimentés aussi bien par les sélections de la bibliothèque municipale que par les réunions des bénévoles qui échangent autour d'un office. Le second mi-temps de l'assistante est consacré à l'une des bibliothèques de quartier du réseau dijonnais. Le public de cette bibliothèque n'est finalement pas très différent de celui de l'hôpital, car être malade n'est pas une caractéristique sociologique. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, l'équipe jeunesse de la bibliothèque Mansart (géographiquement la plus proche de l'hôpital) anime régulièrement des séances de lecture à l'hôpital d'enfants. Le centre hospitalier a toujours rendu possible l'activité de « Lire à l'hôpital » et souhaite maintenant développer une politique d'animation culturelle. En 2008, il a participé au prix Flaubert, concours national de nouvelles initié par le centre hospitalier de Rouen. Tout naturellement, la présidente de l'association « Lire à l'hôpital » a été sollicitée pour faire partie du jury et associer ainsi la bibliothèque municipale à cette manifestation littéraire.

La convention, avec les échanges réguliers qu'elle prévoit (bilan annuel, réunions), a permis une reconnaissance pérenne de l'association auprès de la ville et du centre hospitalier. Les bénévoles sont conscients de leur rôle, qui est une mission de service public. Pour la bibliothèque municipale, le partenariat avec l'association et le centre hospitalier permet de toucher un public momentanément empêché mais qui fait partie de son public potentiel.

Gérer avec des personnels qualifiés

Le lien entre l'hôpital et la bibliothèque peut être encore plus étroit quand la bibliothèque de l'hôpital, disposant d'un local dédié, est gérée par des personnels qualifiés issus de la bibliothèque municipale comme c'est le cas à La Rochelle.

Témoignage de Patricia Droulers, conservateur de la bibliothèque municipale-médiathèque de Villeneuve-les-Salines, La Rochelle

La ville fonde dès 1938 une bibliothèque pour les malades grâce à un don du maire de l'époque. En 1982, par une première convention signée entre Michel Crépeau, maire, et M. Labatut, directeur du centre hospitalier, est créée tout d'abord une bibliothèque médicale et administrative, assurée professionnellement par une sous-bibliothécaire de la bibliothèque municipale, y consacrant un mi-temps. En 1987 est inaugurée une nouvelle bibliothèque destinée aux malades et au personnel soignant. En 2006, ce service est confirmé et renforcé par une nouvelle convention signée entre le maire actuel, Maxime Bono, et le directeur du centre hospitalier, Alain Amat. Les principales dispositions de cette convention conclue pour un an et renouvelable tacitement sont :

- Le centre hospitalier assure le local et rembourse annuellement le salaire du poste d'assistant.
- La ville met à disposition son fonds documentaire, et deux agents municipaux, qui restent placés sous son autorité.
- Les modalités de prêt sont réglées par la ville, en étroite concertation avec le centre hospitalier. Un rapport annuel d'activité est communiqué à chacune des parties.

Le service est donc assuré par une assistante de conservation, qui a rejoint cette bibliothèque en 1987, et une adjointe du patrimoine ayant suivi la formation ABF d'auxiliaire de bibliothèque. La bibliothèque est ouverte au public douze heures par semaine. Les agents accueillent les lecteurs le matin et quand cela leur est possible, ou font du portage au chevet des patients sur demande téléphonique. 310 lits sont en outre desservis par des tournées hebdomadaires : le lundi après-midi en service pédiatrie, avec le relais en cas de besoin des « Blouses roses² » ;

2. Blouses roses : association nationale rassemblant des bénévoles qui animent des activités ludiques, créatives ou artistiques pour distraire et réconforter les enfants, les adultes

Bibliothèque de l'hôpital Saint-Louis-La Rochelle. Photo : Guy Genty – mairie de La Rochelle

le mardi après-midi en chirurgie ; le vendredi après-midi en médecine ; une fois par mois au service gériatrie. Par ailleurs, les bibliothécaires continuent tous les lundis à assurer un portage en ville auprès d'une dizaine de personnes âgées – ce service avait débuté en 2001 avec l'aide d'un employé jeune du centre communal d'action sociale, partenariat qui a été suspendu depuis. Il est à noter que la médiathèque de Villeneuve reçoit elle-même régulièrement des enfants du service pédopsychiatrique de l'hôpital Marius-Lacroix, établissement spécialisé du centre hospitalier.

Dans cette bibliothèque au cœur d'un hôpital, gérée par la ville, dont le système de gestion informatique dépend de la communauté d'agglomération, la création de liaisons informatiques depuis les deux collectivités n'a pas été chose facile, et reste aléatoire techniquement certains jours. Une solution sera également à trouver pour sortir de la gestion manuelle du prêt dans les chambres, comme par ailleurs pour rendre plus sûr le retour des documents. La bibliothèque de l'hôpital participe de fait à un double mouvement de modernisation : celui de l'hôpital, en pleine rénovation de bâtiments et restructuration de ses services, ce qui devrait lui valoir un jour une réimplantation plus favorable si ce n'est un agrandissement ; celui de la bibliothèque municipale qui entame son projet de service par un vaste état des lieux. Comme le préconise la convention, ce service de bibliothèque au centre hospitalier doit faire valoir régulièrement son activité et rechercher des contacts réguliers avec la communauté hospitalière. Il pourra en

et les personnes âgées hospitalisés.
www.alh.asso.fr

attendre en retour un développement des projets, notamment en matière d'animations, et une collaboration accrue des personnels soignants, pour le plus grand bien des personnes hospitalisées.

Une annexe de la bibliothèque municipale dans l'hôpital

Quand un quartier de la ville n'est pas bien desservi par le réseau municipal et qu'il y a un hôpital dans ce quartier, pourquoi ne pas installer une annexe de la bibliothèque municipale dans l'hôpital comme c'est souvent le cas dans les pays du nord de l'Europe ? C'est le choix qui a été fait par le Carré d'art et l'hôpital Serre-Cavalier à Nîmes, en 1999.

Témoignage de Marie-José Latour, responsable Pôle animation – Pôle quartiers publics spécifiques au Carré d'art, bibliothèque municipale de Nîmes

La bibliothèque Serre-Cavalier a la particularité d'être une antenne de la bibliothèque municipale de Nîmes installée dans un bâtiment hospitalier et ouverte aux habitants du quartier. Une convention entre le centre hospitalier universitaire et la ville de Nîmes, signée en 1999 et renouvelée en 2004, précise les objectifs et les modalités de fonctionnement :

- Le CHU réserve un espace pour la bibliothèque et permet l'accès à une salle polyvalente. Il met à disposition un adjoint administratif sur un poste aidé pour des services en direction des personnes âgées.
- Du côté de la ville, deux adjoints du patrimoine (1,5 équivalent temps

plein) assurent l'accueil du public sur les 32 heures d'ouverture du lundi au samedi inclus, sous la responsabilité d'une bibliothécaire. Cette dernière gère les relations avec le CHU, la politique documentaire, la liaison avec le réseau de la bibliothèque. La bibliothèque prend à sa charge la gestion des fonds, leur renouvellement et la formation de l'agent relevant du CHU affecté à ce poste.

La répartition des tâches entre les personnels se fait en fonction du public et des espaces.

L'agent hospitalier a pour rôle d'assurer le prêt et les lectures dans les chambres sur les sites de Serre-Cavalier et Ruffi (169 visites, 985 résidents concernés en 2007), pour permettre aux résidents dans l'impossibilité de se déplacer de maintenir un lien avec la lecture ; les activités d'animation proposées par le CHU, la coordination des projets intergénérationnels avec les écoles et la planification des ateliers dans le cadre de « Culture à l'hôpital » constituent actuellement la majeure partie de ses attributions.

Les bibliothécaires assurent la médiation dans les lieux avec les publics, y compris les enfants des écoles du quartier, mais développent aussi une activité hors les murs, le portage à domicile dans les maisons de retraite de la ville.

La programmation culturelle autour du livre et de la lecture – notamment, le cycle de contes du « Bouche à

oreille » et « Lire en fête » qui sont au programme depuis l'ouverture – tient compte du public résidant.

La présence de la bibliothèque, le rayonnement de son activité jouent un rôle fédérateur, déterminant pour l'établissement : le programme « Culture à l'hôpital » en place depuis 2001 sur Serre-Cavalier est aujourd'hui étendu à Ruffi.

L'antenne Serre-Cavalier représente 4 % de l'activité de la bibliothèque : 12 % des résidents de Serre-Cavalier sont inscrits, 33 % sont des jeunes de moins de 14 ans ; la fréquentation, personnel du CHU compris (20 %), est significative d'un mode de fonctionnement où tous les publics se côtoient. Les résidents apprécient la convivialité du lieu. Les familles viennent avec leurs proches dans un environnement non médicalisé.

Serre-Cavalier impulse pour l'ensemble du réseau de la bibliothèque municipale un travail sur les acquisitions (choix, budgets, supports) et une réflexion sur les publics empêchés qui débouche sur des formations spécifiques pour les agents. L'intergénérationnel est un thème présent dans les collections sous de multiples formes : participation au prix Chronos de littérature, constitution de mallettes avec des documents sur le vieillissement et la mort, sujets jugés difficiles en littérature de jeunesse. Un fonds spécialisé a été acquis en 2006 avec une aide du CNL.

L'implantation de cette annexe dans l'établissement hospitalier permet à la bibliothèque de remplir sa mission auprès des publics les plus fragiles, pour répondre à sa vocation de bibliothèque de proximité ouverte à tous les publics.

Un service de l'hôpital géré par des professionnels

La médiathèque peut également être un service de l'hôpital géré par des personnels professionnels salariés de l'établissement. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), au travers de ses 21 médiathèques coordonnées par le Centre inter-médiathèques, propose une offre de services comparable à celle des médiathèques municipales. Ce mode d'organisation, unique en France, pourrait à l'avenir se développer suite à la création fin 2003 d'un statut de technicien supérieur hospitalier (catégorie B+) dans une option qui permet l'embauche de professionnels des bibliothèques et de la documentation dans la fonction publique hospitalière.

Témoignage de Fabienne Herry, bibliothécaire au Centre inter-médiathèques (AP-HP)

L'AP-HP, premier établissement public européen de santé, s'est doté il y a plusieurs dizaines d'années d'un réseau de médiathèques pour développer une politique de lecture publique audacieuse. Partageant les mêmes exigences que les bibliothèques publiques, il exerce toutefois ses activités dans le contexte particulier de l'hôpital dont la mission première ne relève pas de la sphère culturelle. Pourtant, l'hôpital peut être un formidable vecteur de transmission culturelle. Pour remplir sa mission de diffusion de l'information et d'accès à la culture des patients et personnels, ce réseau est composé de 21 médiathèques gérées par 31 bibliothécaires professionnels³.

Offre de livres au chevet. © Hôpital Bichat-Claude-Bernard – APHP – Photothèque numérique

Les médiathèques sont implantées tant dans les hôpitaux de court et de moyen séjour, que dans ceux de gériatrie et de pédiatrie. Cette organisation est complétée par 17 points lecture gérés par des bénévoles. Le Centre inter-médiathèques, relevant de la direction générale, assure la coordination de ce dispositif structuré de lecture publique. Outre 345 000 documents multismédias, des accès internet, fortement utilisés, sont également proposés en libre accès. Pour maintenir la qualité de l'offre, à l'instar des bibliothèques publiques, ces services disposent de budgets propres et bénéficient du soutien du ministère de la Culture. Les médiathèques sont équipées d'un système informatisé de gestion documentaire qui deviendra prochainement un catalogue collectif permettant ainsi à la communauté hospitalière d'interroger à distance la base de données.

Au-delà de leurs rôles d'échanges, de ressources et de formation, les médiathèques constituent un espace non médicalisé dans lequel les patients de tout âge et de toutes origines, leurs proches, les personnels issus de toutes les catégories culturelles et socioprofessionnelles et leurs enfants vont communiquer sur un autre mode. Cette diversité des publics est une des caractéristiques de ce réseau. Le taux important de personnels inscrits actifs (50 %), nettement supérieur au taux de pénétration des bibliothèques municipales, constitue également un

atout. Les agents eux-mêmes utilisateurs s'impliquent davantage dans les projets proposés par le bibliothécaire dans les services de soins. Du côté des patients, et en complément de leur accueil à la médiathèque, le passage hebdomadaire du chariot dans les services, les mises à disposition de livres dans les salles de consultation ou le portage à la demande permettent de desservir les personnes ayant des difficultés à sortir de la chambre. Ce service « au plus près », en augmentation de 15 % en 2007 alors que le séjour à l'hôpital devient de plus en plus court, est l'occasion d'une relation privilégiée qui trouve une résonance particulière pour la personne hospitalisée fragilisée et sa famille.

Dans ces conditions, l'importance des activités culturelles est à souligner⁴. En 2007, les médiathèques ont organisé 270 événements autour du livre et de la lecture : exposition, concert, atelier graphique avec des illustrateurs, conférence littéraire, séance de contes, lecture à voix haute dans les services de soins et au chevet des patients. Les acteurs de ces média-

4. Claudie Guérin, « De l'importance de la médiathèque en milieu hospitalier », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1998, n° 181.
Claudie Guérin, Fabienne Herry, « Des créateurs de livres pour enfants à l'hôpital », *La Revue des livres pour enfants*, avril 2005.

tions sont des artistes professionnels rémunérés : conteurs, comédiens, illustrateurs... Elles s'inscrivent également dans le cadre de manifestations nationales comme le « Printemps des poètes » et « Lire en fête ». En complément de l'investissement institutionnel, plusieurs médiathèques développent des partenariats avec les établissements culturels municipaux.

Cette dynamique, dont l'ambition est de faire entrer la culture à l'hôpital et de relier l'hôpital au monde extérieur, s'est vue renforcée par la convention culture/santé de 1999 qui contribue par le biais culturel à la qualité d'accueil et de prise en charge du patient⁵. Pour que cette politique atteigne tous ses objectifs, il est indispensable que la médiathèque soit fortement implantée à l'hôpital au travers de la mention de ses missions dans le projet d'établissement.

Un espace ouvert dans le hall de l'hôpital

D'autres expériences encore peuvent être imaginées comme celle qui se met en place au centre hospitalier régional universitaire de Lille où la médiathèque sera un espace totalement ouvert dans le hall de l'hôpital.

Témoignage de Catherine Martinache, bibliothécaire municipale de Lille, responsable de la bibliothèque de l'hôpital

Depuis 1997 l'hôpital Huriez du CHRU de Lille, compris dans un ensemble de dix hôpitaux spécialisés appelé la Cité hospitalière, s'est lancé dans un ambitieux programme d'extension et de modernisation. À la suite de ce vaste chantier, l'hôpital décide de privilégier les espaces d'accueil et de circulation des patients et visiteurs. Il fait appel à l'artiste Katsuhito Nishikawa pour rénover la cour intérieure de l'hôpital, le hall d'entrée et les galeries est-ouest desservant les différents services. La création d'un espace de lecture avec livres et mul-

5. www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/hopital/convention1999.pdf

timédia va progressivement s'imposer en cohérence avec le programme « Culture à l'hôpital » initié par le ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec le ministère de la Santé.

L'ouverture de cet espace – non encore nommé bibliothèque – est prévue au dernier trimestre 2008. Il sera situé dans l'une des galeries, à proximité immédiate de la cafétéria. Simplicité et fluidité, propices à l'apaisement et à l'hospitalité sont les caractéristiques de ces lieux dont la bibliothèque fait partie ; celle-ci se déploiera en longueur sur 150 m². Entièrement ouverte au flux de circulation, elle sera identifiée par du mobilier en bois clair, sur roulettes, composé de trois modules principaux que l'on pourra ouvrir ou fermer selon les heures d'ouverture (amplitude envisagée : du lundi au vendredi de 12 h à 17 h), et conçue pour être accessible aux personnes en fauteuil. Elle sera éclairée par de grandes baies vitrées situées au nord, le long desquelles sont fixées des tablettes de travail.

Pour le moment, cette bibliothèque destinée aux patients mobiles, aux visiteurs et au personnel hospitalier ne prévoit qu'un service de consultation sur place, la bibliothèque ambulante associative de l'hôpital, partenaire du projet, étant considérée comme complémentaire. La constitution de ses collections repose sur un budget spécifique du CHRU, des financements du ministère de la Culture, des apports réguliers des principaux partenaires : médiathèque départementale de prêt (MDP) du Nord et BM de Lille. Les collections (1 000 documents hors périodiques), traitées informatiquement, auront trois dominantes et seront destinées à des publics non spécialistes. Ainsi cohabiteront de façon équilibrée le fonds santé grand public voulu par le CHRU, le fonds documentaire généraliste avec des livres sur la région et le fonds de fiction composé pour l'heure de livres d'images pour enfants, de bandes dessinées pour adultes et adolescents, de mangas et de livres d'humour. Ces collections privilégieront la lecture rapide mais aussi la rencontre avec des livres, faisant état de la diversité de la production. Cette bibliothèque est pensée comme un lieu évolutif



Présentation du projet de médiathèque à l'hôpital Claude-Huriez – CHRU de Lille – Atelier 9.81

dans ses propositions de lectures grâce aux fonds variables de la MDP ou de la BM (rotation trimestrielle, voire plus fréquente), en adéquation avec son public. Enfin, pour éviter le repli sur soi, elle offrira grâce aux deux portails accessibles par internet toutes les ressources documentaires d'une part du CHRU, d'autre part des huit services de la BM de Lille avec trois postes internet, dont un adapté aux déficients visuels.

La convention de partenariat entre le CHRU et la bibliothèque municipale engage les deux parties sur trois ans, fixe les missions et statuts, les conditions de fonctionnement (contenu des collections, personnel, local, matériel, évaluation). Elle sera animée par deux personnes qualifiées – le responsable, bibliothécaire (cadre A affecté pour 30 heures hebdomadaires à l'hôpital) et un assistant (à mi-temps pour 2008) recruté par le CHRU avec l'aide de la direction régionale des affaires culturelles – qui travailleront à la programmation culturelle avec les services de la culture et de la communication de l'hôpital.

Conçu comme un nouveau service aux usagers de l'hôpital, cet espace devient, grâce au partenariat avec la bibliothèque municipale, un lieu d'échanges, d'orientation, de diffusion de la culture par le livre, à l'échelle de la ville. Elle contribue au rayonnement de la bibliothèque municipale et lui permet d'accroître son offre de service public.

Intégrer l'offre de lecture à la prise en charge du patient

Tous ces exemples montrent qu'il n'y a pas de modèle unique d'organisation de l'offre de lecture à l'hôpital et que l'inventivité de chaque structure permet de mener des projets qui peuvent faire évoluer les situations existantes. Toutefois, un certain nombre d'exigences semblent importantes à rappeler si l'on veut que les actions développées soient pérennes. Ainsi, la contractualisation par une convention ville/hôpital, la présence dans le projet d'établissement de l'hôpital d'un axe culture et en particulier d'un volet lecture, l'implication de la bibliothèque dans la vie de l'hôpital au travers de sa participation officielle et organisée aux moments d'échanges structurés que sont les réunions des cadres de direction par exemple, une communication multisupport (intranet/internet, affiches, livrets d'accueil) et très souvent renouvelée, la mobilisation du corps médical autour du projet sont quelques-uns des éléments déterminants à prendre en compte pour contribuer à une réelle intégration de l'offre de lecture dans la prise en charge globale du patient. ●

Juillet 2008